

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

AMENDEMENT

N° CF1979

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Aide publique au développement »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--